



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

VI.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

participe, c'est toujours le régime, en tant qu'il est ou simple, ou particulé.

V I.

Les loix que s'étoient prescrites les Romains.] Il y a ici deux regimes, le simple & le particulé. *Que*, pronom relatif, est le simple : & *se*, pronom personnel, est le particulé. A l'égard de celui-ci, nous venons de voir sous le numéro précédent, qu'il ne fait point décliner le participe. Quant au régime simple, nous avons déjà vu qu'il oblige à décliner ; & qu'ainsi on ditoit sans difficulté, *les loix que les Romains s'étoient prescrites*. Tout ce qu'il y a de nouveau dans ce dernier exemple, c'est d'y trouver le nominatif après le verbe. Or, là-dessus je n'ai rien à dire qui n'ait été dit, *article I, numéro VII*. Pourquoi une simple transposition de mots, usitée de tous les temps, changeroit-elle la syntaxe du participe ? *Ainsi se sont perdues celles qui l'ont cru. Comment s'est aigrie votre querelle, pour durer si long-temps ? Les pénitences que se sont imposées les Solitaires de la Thébaidé.* Je sais que la prononciation ne fait guere sentir ces féminins ni ces pluriels ; mais autre chose est de parler ou d'écrire. Car, si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, c'est le vrai moyen d'estropier la langue à tout moment. J'abrege, pour en venir à la troisieme espece de nos verbes, qui ne nous tiendra pas long-temps.

